PROCÈS-VERBAL du Conseil d'établissement
jeudi 19 mars 2026

1 29-CÉ 2026-03-19	**Adoption de l'ouverture de la séance**
	Mme Girard, présidente, ouvre la séance à 18h38. L'adoption de l'ouverture de la séance est proposée par Mme Goyer, appuyée par Mme Pothin et est adoptée à l'unanimité.
2-3	**Mots de bienvenue, présences et vérification du quorum**
	La directrice et la présidente font leur mot de bienvenue. La présidente, après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus, vérifie les présences et constate qu'il y a quorum. Membres présents : Mme Julie Lemieux (directrice, membre non-votant), Mme Josée Brochu (directrice adjointe – membre non-votant), Mme Martine Chevarie, Mme Linda Pothin, Mme Cheryl Clément, Mme Valérie Zombor, Mme Gabriela Sanda Mirea (en remplacement de Mme Gaêlle Farah), Mme Michèle Girard, Mme Emanuelle Goyer, Mme Stéphanie Gauthier, Mme Pamela Fahd (en remplacement de Mme Catalina Iuliana Halalau. Substituts présents (sans mandat de remplacement) : aucun Sont absents : Mme Alice Kreidy, Mme Catalina Iuliana Halalau, M. Sala Hadjamara, Mme Gaêlle Farah, Mme Malika Amirouch, Mme Mireille Beaulieu (substitut), Mme Asma Iben Houriia (substitut), M. Gad Ahmed (substitut), Mme Marie-Claude Lafrance (substitut), Mme Marie-Ève Poirier (substitut) Secrétaire de réunion : Julie Lemieux Membres du public présents : aucun

4 30-CÉ 2026-03-19	Adoption de l'ordre du jour
	CONSIDÉRANT que Mme Lemieux, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour en collaboration avec la présidente, Mme Michèle Girard; CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Clément, appuyée par Mme Chevarie, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 mars 2026 du Conseil d'établissement de l'école Murielle-Dumont avec le changement suivant : le point 10, calendrier scolaire 2026-2027, est remis à la prochaine séance.
5 31-CÉ 2026-03-19	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2025
	CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2025 sept jours avant la tenue de la présente réunion; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Goyer, appuyée par Mme Chevarie, il est résolu à l'unanimité DE DISPENSER la présidente de procéder à la lecture du procès-verbal et D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du CÉ du 10 décembre 2025 avec les corrections suggérées par les membres.
6	Questions du public
	Aucune
7 32-CÉ 2026-03-19	Principes d'encadrement des frais chargés aux parents
	La direction présente « Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents » pour lesquels les enseignants ont été consultés. CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 77.1 de la LIP, le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents mentionnés au deuxième alinéa de l'article 7. Les principes ainsi établis sont pris en compte dans le

	cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires ainsi que des listes de matériel didactique et de fournitures scolaires visée au paragraphe 3 du premier alinéa de l'article 96.15. CONSIDÉRANT que les enseignants ont été consultés au sujet des principes d'encadrement. CONSIDÉRANT que ces principes respectent les encadrements légaux ministériels en ce qui a trait aux frais chargés aux parents. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Zombor, appuyée par Mme Clément, il est résolu d'adopter l'établissement des principes d'encadrement proposés par la direction et le personnel enseignant tel que présentés par Mme Lemieux à la présente séance.
8	Calendrier scolaire 2026-2027
	Point remis à la prochaine séance afin de poursuivre la consultation auprès des enseignants.
9 33-CÉ 2026-03-19	Horaire de l'élève 2026-2027
	Mme Lemieux présente l'horaire de l'élève 2026-2027 résultant des consultations du personnel enseignant. L'horaire est le même qu'en 2025-2026.
10 34-CÉ 2026-03-19	Grille-matière 2026-2027
	Mme Lemieux présente la grille-matière 2026-2027 à la suite des consultations du personnel enseignant. CONSIDÉRANT l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver la répartition du temps d'enseignement des matières ; CONSIDÉRANT QUE la grille-matière 2026-2027 constitue une proposition conjointe de la part du personnel enseignant et de la direction; CONSIDÉRANT QUE cette proposition de grille-matière a été élaborée avec la participation des enseignants de l'école conformément à l'article 89 de LIP; CONSIDÉRANT QUE la grille-matière respecte les encadrements légaux et le régime pédagogique en ce qui a trait aux minutes d'enseignement des matières (répartition des matières);

	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Goyer, appuyée par Mme Chevarie, il est résolu d'adopter à l'unanimité la grille-matière 2026-2027 proposée par la direction et le personnel enseignant telle que présentée par Mme Lemieux à la présente séance.
11 35-CÉ 2026-03-19	Choix du fournisseur d'uniformes scolaires pour 26-27
	ATTENDU QUE les membres du CÉ veulent offrir aux parents la possibilité de se procurer facilement les vêtements qui respectent le code de couleur de l'école, avec ou sans logo, auprès d'un fournisseur; ATTENDU QUE la direction désire que les vêtements ne soient plus tenus en inventaire ni vendus à l'école en raison des impacts sur le budget, mais aussi sur l'alourdissement de la tâche du secrétariat ainsi qu'en raison du fait que les enfants devaient apporter de l'argent comptant à l'école; CONSIDÉRANT QUE le fournisseur proposé offre des prix compétitifs, un service qui n'alourdit pas les tâches du personnel et que les parents semblent satisfaits; CONSIDÉRANT QUE le fournisseur permet aux parents d'acheter des vêtements avec ou sans logo de l'école et qu'il n'y a pas de montant de commande minimum; CONSIDÉRANT QUE les élèves ont l'opportunité de vivre des jours thématiques où l'habillement est différent (journée chic, journée pyjama, etc.) et qu'il pourrait aussi y avoir des journées sans code de couleur (le nombre et la fréquence seront déterminés suite à la consultation du personnel enseignant) ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Pothin, appuyée par Mme Clément, le Conseil d'établissement renouvelle le contrat d'un an avec la compagnie The Industree pour l'année 2026-2027.
12 36-CÉ 2026-03-19	Choix du traiteur et du photographe scolaires pour 2026-2027
	ATTENDU QUE les parents des élèves dineurs à l'école souhaitent pouvoir utiliser un service traiteur; ATTENDU QUE le contrat du traiteur scolaire Le Lunch prend fin en juin 2026; CONSIDÉRANT QUE les besoins des familles et du coût de la vie augmentent; CONSIDÉRANT QUE les enfants semblent satisfaits des repas du traiteur actuel; CONSIDÉRANT QUE leur service est approuvé par le service de nutrition de la CSSMB; En conséquence, sous proposition de Mme Chevarie, appuyée par Mme Girard, le Conseil d'établissement demande à la direction de se renseigner auprès de « La Cantine pour tous » afin de pouvoir peut-être offrir aux parents de l'école des repas traiteur à un prix beaucoup plus abordable. Le

	CÉ recommande à l'unanimité, si le service est jugé satisfaisant, d'aller de l'avant avec la Cantine pour tous et de conclure un contrat. Sinon, le CÉ décide de conclure un contrat de deux ans pour le service traiteur de repas chauds avec la compagnie Le Lunch pour l'année 2026-2027 et 2027-2028. ATTENDU QUE l'école et les parents souhaitent un service de photo scolaire; CONSIDÉRANT QUE les enseignants et les parents semblent satisfaits du service de photo scolaire de la compagnie PhotoSF, mais qu'il y a eu des irritants importants en 25-26 tels que des photos de groupe peu flatteuses, aucune reprise pour la photo des finissants, etc.; CONSIDÉRANT QUE le service de PhotoSF permet de prendre des photos à l'extérieur et est satisfaisant au niveau du fonctionnement et du prix chargé; En conséquence, sous proposition de Mme Pothin, appuyée par Mme Chevarie, le Conseil d'établissement demande à la direction adjointe de se renseigner auprès de la compagnie *Elle photographie signé Pascale* et, si le service est jugé satisfaisant, de conclure un contrat d'un an avec la compagnie pour 26-27. Sinon, le Conseil décide à l'unanimité de conclure un contrat d'un an avec la compagnie PhotoSF en 26-27.
13	OPP compte rendu des activités, semaine de valorisation et retour sur les diners pizza
	La direction adjointe donne un compte rendu des diners pizza : Elle explique que le déroulement va vraiment bien, grâce à l'aide des élèves et des enseignantes de 6e année. L'utilisation de Coolecto est très facilitateur. La direction et la direction adjointe remercient les parents bénévoles qui ont fait des desserts et qui ont aidé à installer le buffet, décoré la salle et rangé lors du dîner pour la semaine de la valorisation des enseignants.
14	OPP Activités à venir, levées de fonds à venir ou semaine de valorisation à venir
	La direction adjointe explique que la levée de fonds PUR (déjà approuvée) est encore à organiser en collaboration avec la personne ressource à Coolecto. Les membres de la direction indiquent qu'elles souligneront la semaine de la garde scolaire de la même façon que la semaine des enseignants.

15	**Rapport de la directrice**
	Mme Lemieux fait son rapport et parle des événements qui se sont déroulés depuis la dernière séance : • Dépistage dentaire 2e année et accueil 1-2-3 • Semaine des enseignants : buffet très apprécié ainsi que mots et gâteries reçues des parents. Un gros merci aux bénévoles qui sont venues aider pour le buffet et les desserts. • Nouvelle secrétaire : Mme Rola qui remplace Marthe-Andrée (en congé de maladie) • Nouvelle agente de bureau : Mme Frida qui remplace Mme Sarith (partie définitivement)
16	**Mot des enseignants**
	Les enseignantes parlent des réalisations et activités: • École de la vue en maternelle • Activités proposées par le parlement des élèves (soutenu par Mme Gaêlle Farah) : danse (à venir), tutorat auprès d'élèves de 3e année, journée sans couleur, mur de la persévérance, comité bibliothèque, etc. • Évaluations langagières des élèves du préscolaire 26-27 • Les élèves de maternelle sont allés au Bois-de-Liesse et ont reçu une animation de la bibliothécaire du CSSMB • Les élèves du 2e cycle sont sortis au Musée Pointe-à-Callière. Ils ont beaucoup apprécié la visite et l'activité était liée au programme d'univers social. Ils ont aussi reçu la visite du policier sociocommunautaire pour un atelier sur la sécurité et la prévention des agressions. • Le Marché de Noël a été une grande réussite. • Une activité liée aux olympiques, la flamme olympique, a été vécue par tous les élèves de l'école et cela a créé un bel esprit d'appartenance. • Le 3e cycle a vécu une élection, celle des membres du Parlement des élèves. • Les élèves de 5e années ont eu le cours sur la puberté avec l'infirmière . • En éducation à la sexualité en 6e année, le thème de l'anorexie et de la boulimie a été abordé avec les élèves grâce à l'animation de l'organisation ANEB. • M. Ayup a débuté le Chuckball, un jeu coopératif, qui amène une belle variété pour nos élèves. • Les élèves de 6e année se promènent fièrement avec leur chandail des finissants.

17	Rapport de la technicienne du service de garde
	En l'absence de la technicienne, Mme Lemieux transmet le rapport : Traiteur le lunch : ils prévoient une augmentation. L'ancien prix était de 6.95$ et sera maintenant 7.20$ pour une portion régulière. Le service est satisfaisant et les enfants apprécient leur repas. La journée olympique du 6 février a été une très belle réussite avec les repas à l'italienne ainsi que plusieurs activités olympiques. Les enfants se sont beaucoup amusés et régalés. La journée pédagogique du 22 juin 2026 est devenue jour de classe, étant donné la tempête du 11 mars 2026 et la fermeture des écoles. Plusieurs fiches d'inscriptions sont toujours manquantes malgré de nombreux rappels. Il est donc difficile afin d'avoir le portrait du service de diner et du service de garde pour 26-27.
18	Rapport du représentant du comité de parents
	Mme Kreidy étant absente, il n'y a pas de rapport.
19	Correspondance
	Pas de correspondance. Les courriels qui proviennent du comité de parents sont envoyés directement à tous les parents de l'école.
20	Questions diverses
	Mme Goyer demande à la direction combien d'argent de plus l'école aura dans ses mesures budgétaires, étant donné l'augmentation de l'IMSE à 8. La direction indique que les changements seront peu nombreux. Il y aura 1000$, 1500$ de plus ici et là dans quelques petites mesures et il y aura une augmentation de la mesure Aide alimentaire. Il y aura aussi une nouvelle mesure « Stabilité équipe école » d'un montant approximatif de 26 000$ (depuis la séance, l'information a changé et on parle davantage d'un montant de 12 000$) qui servira à payer le salaire des TES étant donné les diminutions budgétaires qu'il y aura dans d'autres mesures et allocations en raison de la diminution de la clientèle.

21	Prochaine séance
	Elle était fixée au 7 mai, mais elle a été reportée au 21 mai 2026.
22 37-CÉ 2026-03-19	Levée de l'assemblée
	CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Zombor, appuyée par Mme Clément, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire du 19 mars 2026 à 20h02.

Mme Michèle Girard, présidente du CÉ

Mme Julie Lemieux, directrice